**33e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE**

(Genève, le 9 mai 2019)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation de la République populaire démocratique de Corée et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Luxembourg reste vivement préoccupé par la situation des droits humains en RPDC, notamment par l’emprisonnement massif de personnes qui n’ont pas eu accès à un procès équitable, ainsi que par l'utilisation de la torture dans les camps de prisonniers politiques.

Le Luxembourg souhaite formuler les 4 recommandations suivantes à la République populaire démocratique de Corée:

1. Assurer la **liberté d'expression** et **assurer l'indépendance des médias ;**
2. Fermer immédiatement les **camps de prisonniers politiques** et libérer tous les prisonniers politiques sans condition;
3. **Garantir l’accès à son territoire au Rapporteur spécial des Nations Unies** sur la situation des droits de l’homme en RPDC ainsi qu’à tous les autres titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et au Bureau de la Haute-Commissaire aux droits de l’homme.
4. Ratifier le **Statut de Rome** de la Cour pénale internationale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.